



PROJET PEDAGOGIQUE
DES ACCUEILS COLLECTIFS A CARACTERE EDUCATIF
POUR MINEURS
ASSOCIE A L'ECOLE ELEMENTAIRE DES CLAUZADES
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

L'ACCEM associé à l'école permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies , ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est au centre des préoccupations de toute l'équipe , nous devons l'aider à se construire, se repérer, et l'amener à devenir auteur et acteur de ses loisirs.Ainsi, l'équipe pédagogique mettra tout en oeuvre pour que l'enfant passe des temps de loisirs les plus agréables possibles.

L' équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant: école, famille.....

Le projet pédagogique de l'ACCEM est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique , les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement.Le projet permet de donner un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.Le projet pédagogique s'inscrit dans le PEDT et des actions communes avec les enseignants se dérouleront tout au long de l'année sous diverses formes.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Equipe d'animation:

1 directrice BEATEP

1 adjointe BAFA

11 animateurs

Personnel de restauration et entretien :3 personnes

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on vous accorde (élus,équipe de direction, parents..)

Le rôle du directeur

Le directeur est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation

Il conseille ,aide , impulse des idées nouvelles

Il a un rôle un formateur, il régule l'équipe

Il doit être disponible ,accorder des moments informels pour répondre aux interrogations ,les observer

Le rôle du directeur adjoint

Il travaille **en partenariat** avec la direction et la seconde dans son action.

Il coordonne l'équipe et veille au respect du projet pédagogique.

Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :

de socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propres à l'accueil de loisirs.

De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoirs faire , des capacités de communication et des savoirs théoriques en lien avec la pratique.

D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre son projet et la mise en pratique sur le terrain.

Le rôle de l'animateur

Auprès des enfants

- il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- il sait mettre une distance de relationnel entre lui et l'enfant.
- Il fait part aux responsables des problèmes survenus au cours de la journée.

Avec ses collègues

- il respecte ses collègues.
- il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- il respecte le travail de l'autre (prestataire de services, personnel de service...)

Avec les parents

- il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- il sait répondre à des demandes d'organisation, à des demandes de renseignements et sait aiguiller vers les personnes concernées.

Fonctionnement de l'équipe

1 réunion 1 fois par semaine qui permet de réguler l'équipe, de gérer des conflits ou divers problèmes, de préparer des activités ou des projets. Ces réunions pourront se dérouler soit uniquement avec une équipe, soit avec les deux équipes (élémentaire et maternelle).

Mise en place d'évaluations individuelles (2 dans l'année) qui seront des moments d'échanges et de discussion entre la direction et l'animateur. Ces temps permettent de faire un bilan sur les actions mises en place par l'animateur.

- Suivi de formation des stagiaires BAFA en se référant à un protocole défini par un groupe de travail départemental initié par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

FONCTIONNEMENT

Jours et heures d'ouverture:

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

De 7h30 à 8h15, 12h à 13h50

TEMPS ALAE : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

Public accueilli:

L'ACCEM accueille les enfants scolarisés à l'école élémentaire des Clauzades.

Effectifs :

Jusqu'à 205 enfants.

De 7h30 à 8h15

Ouverture de l'école et accueil des enfants dans la salle polyvalente sur les coins de jeux.

L'adjointe est chargée de noter l'arrivée des enfants.

Fonctionnement du midi

12h00 Appel dans les classes

Chaque animateur référent va dans la classe pour récupérer les enfants qui mangent à la cantine.

12h00 à 13h50 : le temps repas et temps d'activités

Temps repas

Le repas est servi en 2 services. Une moitié des enfants mange à 12h00 avec 6 animateurs, l'autre moitié mange vers 13h00 avec 6 animateurs.

Les enfants participent au bon déroulement du repas (distribution du sel, rangement des assiettes et couverts ...)

Avant le dessert un temps calme est mis en place , les enfants sortent table par table avec les animateurs.

Des animateurs sont responsables d'ateliers fixes et les autres proposent des jeux ou activités diverses , ou bien gèrent des coins permanents (lego, kapla, jeux de sociétés)

Fonctionnement du soir

16h30 les animateurs vont faire l'appel dans les classes puis sont répartis dans la cour

A 16h45 mise en place des activités

Certains animateurs proposent des ateliers permanents, les autres sont répartis sur des lieux d'activités ponctuelles et coins permanents.

ESPACE DEVOIRS

De 16h45 à 17h30 sur inscription auprès de la directrice ou de l'adjointe, les lundis et jeudis dans une classe.

Stephanie est en charge du pointage ICAP au bureau dès 16h30.

L'AMENAGEMENT DES ESPACES

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de s'approprier les lieux pour s'y sentir bien. Ils doivent lui permettre d'acquérir rapidement les repères indispensables pour toute l'année scolaire.

Les salles intérieures :

- La salle polyvalente est utilisée pour les jeux de sociétés, les coins permanents ,les activités salissantes et des ateliers.C'est aussi le lieu d'accueil du matin.
- La salle informatique est utilisée pour des activités calmes, un coin lecture est aménagé, et les activités non salissantes.
- La salle ALAE est utilisée ponctuellement par les enseignants et les intervenants.Elle doit être aménagée pour les activités manuelles et les ateliers.
- Les salles de classes : une salle de classe est utilisée pour l'espace devoirs.

Les lieux extérieurs:

- Le préau sera utilisé pour les jeux extérieurs les jours de mauvais temps
- La cour sera aménagée en différents coins de jeux (badminton,basket,et jeux divers).

- Les terrains du chai des clauzades pourront être utilisés pour les grands jeux.


Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant

La sécurité affective

- L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute des enfants.
- L'enfant devra être considéré comme individu à part entière à l'intérieur d'un groupe.
- L'animateur devra être attentif à l'état de fatigue de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi....

La sécurité physique

- Les enfants ne devront jamais être laissé seul, sans la surveillance d'un animateur.
- L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- Pendant les activités manuelles , l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (scie, cutters....)
- Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs , l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge et aux capacités de l'enfant (importance de la préparation)
- Pour certaines activités notamment à caractère sportif , l'animateur devra ,en lien avec la directrice de la structure , consulter les textes de réglementation

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS	CRITERES D'EVALUATIONS
<p data-bbox="235 371 723 405">Respect du rythme de l'enfant</p> 	<p data-bbox="808 296 1429 368">Le repas: le temps repas est une activité à part entière</p> <ul data-bbox="808 376 1429 954" style="list-style-type: none"> • Education nutritionnelle:découverte des goûts , l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger. • Hygiène : lavage des mains (créations d'affiches) • En fin de repas, les animateurs amèneront les enfants à faire le calme. Etre attentif au rythme individuel (fatigue,pleurs ...) • Sensibilisation au bruit : mise en place d'actions tout au long de l'année, activités en lien sur cette thématique:créations d'affiches pour sensibiliser, activités diverses mises en place <p data-bbox="808 995 994 1029">En activités</p> <p data-bbox="808 1035 1442 1262">L'animateur devra organiser des activités et des jeux en adéquation avec la journée il veillera à alterner des activités sportives, manuelles....Nous prendrons en compte les sorties ou autres activités mises en place sur la journée par les enseignants.</p> <p data-bbox="808 1270 1384 1342">Le matin:coins permanents,pas de jeux sportifs,jeux plus calmes.</p> <p data-bbox="808 1382 1397 1415">Entre 12h et 13h50 ,l'animateur veillera à</p>	<p data-bbox="1456 371 2063 405">Comportement des enfants durant le repas</p> <p data-bbox="1456 762 2018 911">Relevés sonores durant le repas Affichages Changement dans le comportement des enfants</p> <p data-bbox="1456 1190 2056 1262">Les temps calmes ont ils été mis en place? Comment ?</p>

	<p>alterner les temps de jeux et les temps plus calmes.</p> <p>En dehors de ces temps formels, les animateurs seront vigilants concernant l'état de fatigue des enfants et pourront mettre en place des temps calmes si cela s'avère nécessaire.</p>	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS	CRITERES D'EVALUATION
Favoriser l'autonomie des enfants	<p>Temps repas:</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprendre à se servir seul ou à servir les copains • à aller chercher l'eau, le pain • à participer au débarrassage : les enfants ramassent le sel, le pain, les couverts, empilent les assiettes et les verres • aide au nettoyage des tables • aider son copain / tutorat <p>En activités</p> <p>Libre choix des enfants. Participation à l'installation et rangement du matériel d'activité Tutorat Les salles devront être aménagées pour faciliter le jeu seul ou avec les copains.</p>	<p>Les enfants participent-ils aux diverses tâches de façon spontanée ou à la demande de l'animateur?</p> <p>Y a-t-il eu une évolution dans leur autonomie?</p> <p>Y a-t-il eu de l'entraide entre eux ?</p> <p>Mise en place de tutorat ?</p> <p>Les enfants le font-ils spontanément ou à la demande de l'adulte?</p>
Favoriser le "vivre ensemble"	<p>Temps d'activités</p> <p>L'animateur veillera à ce que les activités se déroulent dans un cadre calme, le respect de l'autre Les animateurs prendront en compte les</p>	<p>Y'a-t-il eu un changement dans le comportement des enfants ?</p> <p>Nombre de projets, activités, jeux proposés et mis en place</p>



Favoriser la socialisation, la prise de responsabilités

propositions de jeux, d'activités ,projets des enfants.
 Pour chaque classe un animateur référent à l'année

Mise en place d'élection de délégués ALAE
 Réunions d'échanges, discussions et évaluations du fonctionnement et activités proposées

Des temps de réunion avec les enfants seront mis en place autour de thématiques diverses

Elaboration des règles de vie

Club VIP

L'atelier des émotions

Projet d'écriture

Mise en place de jeux coopératifs et d'une semaine sur la coopération

Libre choix des activités:

Un tableau est mis en place sous le préau avec toutes les activités affichées au jour le jour.

Possibilité de ne « rien faire »

Organisation de grands jeux chaque veilles de vacances scolaires

Travail en transversalité dans le cadre du PEDT avec les enseignants

Projet du jardin avec la création des clôtures


Mise en place du « message clair »


Nombre de réunions
 nombre d'enfants
 pertinence des thématiques
 Prise en compte des demandes des enfants

Nombre d'enfants inscrits
 La mise en place de projets
 Changement du comportement des enfants

Les enfants ont ils assez de choix
 Comprennent ils le tableau

	Création de livret « jeux de cours » Carnaval et fête de l'école Participation à la grande lessive Eco citoyenneté Semaine anti gaspi	
--	---	--

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS	CRITERES D'EVALUATION
<p>Sensibiliser au développement durable</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation au respect de l'environnement , réduction des déchets <p>Par le biais du jardin Mise en place de la brigade «anti-déchets » dans la cour Projet sur l'anti gaspillage à la cantine Atelier anti gaspi La semaine « anti gaspi » Projet respect de l'environnement : création d'une bibliothèque des matières, travail sur le tri, les goûters etc Atelier mode Activités tout au long de l'année favorisant du matériel de récupération, produit « fait maison »</p>	<p>Les comportements des enfants ont ils évolués ? Nombre de participants ?</p> <p>Relevés des pesées Etat général de la cour</p> <p>Nombre d'activités anti gaspi réalisées nombre d'enfants investis sur les projets</p>

<p>Développer la créativité,l'imaginaire,la motricité fine</p>  <p>Développer la motricité et l'expression corporelle</p>	<p>L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents(kapla,légo,dessin,..) où l'enfant pourra jouer seul</p> <p>Il organisera des activités diverses:jeux collectifs,jeux de cours,concours divers</p> <p>Certains animateurs mettent en place des ateliers permanents: Atelier apprendre à dessiner Atelier pixel art Atelier de bracelets brésiliens Atelier scrapbooking Atelier perles Atelier asie Atelier disney Atelier origami Activités ponctuelles et diverses tout au long de l'année</p> <p>Jeux coopératifs Rugbyflag Danse</p>	<p>Diversité des activités proposées Des idées d'activités sont elles nées à la suite de jeux "libres"?</p> <p>Nombre d'enfants ayant participé à chaque atelier Implication et intérêt des enfants lors des ateliers Ont ils acquis des techniques,des connaissances? Des idées d'ateliers ou d'activités ont elle été impulsés par les enfants?</p>
<p>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p>	<p>MOYENS</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>Décloisonnement avec la maternelle</p> <p>Permettre aux enfants de grande section</p>	<p>Mise en place d'ateliers ou activités communs qui se dérouleront toute l'année Noël,Carnaval</p>	<p>Nombre de séances d'activités réalisées Nombre d'enfants qui ont participé Intérêt et implication</p>

<p>de prendre connaissance avec les locaux, les animateurs et les enfants de l'école élémentaire. Développer des notions d'entraide et d'échanges entre les enfants</p> <p>Transversalité entre les ALAE de la commune Favoriser les rencontres et les échanges entre les enfants des différentes écoles. Développer le travail en commun et l'échange de savoirs entre les animateurs des différentes structures</p>	<p>Activités manuelles ,activités sportives</p> <p>Projet de parrainage entre grandes sections et CP</p> <p>Mise en place de diverses rencontres sur divers thèmes: Correspondance inter alae Jeux sportifs Projet d'échange avec le foyer logement Projet radio Fête de la mixité</p>	<p>Les enfants ont-ils choisis d'y participer ou est-ce l'animateur qui inscrivait? Le comportement des grandes sections à l'entrée au CP</p> <p>Nombre de rencontres. Nombre d'enfants ayant participé Retours des enfants sur ces échanges.</p>
--	--	---

ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

En temps extrascolaire :

Depuis 2004 le service est impliqué dans cet accueil qui a débuté au centre de loisirs sous la demande de parents dont les structures d'accueil spécialisées fermaient sur les vacances scolaires. Une charte a été signée en 2004 puis cette adhésion s'est confirmée par la signature de la « charte Handicap Vacances et Loisirs Non Spécialisée » en 2014. Des animateurs sont affectés à ce dispositif durant les mercredis, les petites et grandes vacances.

En temps périscolaire :

Depuis 2015 le dispositif s'est étendu aux structures ALAE de la ville. Deux animatrices ASIA (Accueil Spécifique Inter Alae) peuvent intervenir en fonction des besoins soit en maternelle soit en élémentaire.

Un temps de rencontre est proposé aux familles en amont avec les animatrices et la directrice de la structure , pour mettre en place l'accueil.

Les animatrices ASIA accompagnent aussi l'équipe d'animation dans la gestion de l'enfant , dans l'objectif que l'équipe puisse avoir les conseils pour gérer l'enfant.

EVALUATION

L'évaluation est une démarche qui consiste à mesurer l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé , en tenant compte des moyens matériels et humains mis en place.

Elle se fait avant, pendant et après les projets , elle nous permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

L'efficacité de l'action: a t'on atteint les objectifs fixés? Quelles difficultés a t'on rencontrées et quelles solutions ont été choisies? Les actions ont elles satisfait les enfants?

L'efficience de l'action: les effets obtenus sont ils à la hauteur des moyens humains,matériels engagés?

La conformité: respecte t'on les textes réglementaires et les usages locaux?

La cohérence: les actions vont elles dans le même sens que les objectifs fixés dans le projet pédagogique?